



attac

Le Courriel d'information

n°277 – Vendredi 26 Octobre 2001.

DANS DEUX SEMAINES : QATAR

Dans ce numéro

1- Des milliers de personnes, plus d'une centaine d'ateliers

On notera d'abord l'amusement amical que causa la mise côte à côte sur le podium du coordinateur de ATTAC-Deutschland, ex-68ard barbu et en longs cheveux blancs, et, à côté, Susan George dans sa tenue sobre et élégante qui fleurant sa grande bourgeoisie protestante américaine... Sans doute une question de traditions nationales. Et puis - pour reprendre Badiou et contre la théorie de l'intellectuel organique de Gramsci - l'engagement politique n'est pas suturé sur la structuration en classes de la société, il la déborde, il la trouve !

2- Union européenne : « La taxe Tobin ne fait pas recette au Conseil »

On ne peut s'empêcher de faire un lien, au fond pertinent, entre l'article sur la taxe Tobin qui occupe le haut de la « der » du journal et un petit entrefilet, coincé au-dessous et intitulé : « Le FMI ou même la Commission européenne sont-elles des organisations terroristes ? ». Voilà une bonne question, traitée sur le mode humoristique par un fonctionnaire de ladite Commission

3- L'unité face à l'alliance.

Rappelons rapidement les faits. Fin juin, à la veille des vacances, L.Fabius rendait publique la constitution de " l'Alliance ", regroupement dans une holding unique des participations des Caisses d'Epargne et de la Caisse des Dépôts dans la plupart de leurs filiales, notamment CDC-Ixis et ses filiales, cœur de l'intervention financière de la CDC, les actifs immobiliers de C3D (Caisse des Dépôts-Développement), le Crédit Foncier, et les filiales de partenariat entre CDC et les Caisses d'Epargne (Ecureuil-Vie et Ecureuil-Gestion)...

4- Allons-nous devoir vendre nos données personnelles ?

La sauvegarde de notre vie privée à l'heure du développement tentaculaire des réseaux apparaît de plus en plus malaisée. Nous disposons jusqu'à présent d'un droit de propriété sur nos données personnelles. Identité, situation familiale et professionnelle, habitudes de consommation... La loi a réglementé leur utilisation par les administrations et les entreprises. Allons-nous être bientôt conduits à en faire le commerce ?

5- Les promesses de Cleveland.

Jobs with Justice est devenu le principal point de rencontre des messages du mouvement contre la mondialisation des entreprises et des mouvements nationaux pour le droit des syndicats et pour un salaire minimum, contre les privatisations et la cupidité des entreprises. Chaque conférences nationale de Jobs with Justice témoigne de la renaissance du rôle des travailleurs dans la gauche et de celui de l'AFL-CIO qui adopte des positions plus radicales et fait preuve d'une plus grande solidarité internationale.

6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Des milliers de personnes, plus d'une centaine d'ateliers

Par Chris Mag

Troisième et dernier jour

9h30, TU Berlin plénum avec Oskar Lafontaine, Wolf-Dieter Narr, Ingeborg Wick, Horst Schmitthenner (IG Metal), Margret Mönig-Raane (Ver.di)

D'une constellation, baptême

Ce fut sans-doute un moment émouvant lorsque Oskar Lafontaine, la guest star de la matinée au milieu d'une nuée de photographes, interrompit soudain son exposé classique sur la nécessité du réengagement de l'état, en apercevant l'entrée dans la salle du vieil écrivain de réflexion, se penchant sur le berceau du nouveau né ! On pouvait distinctement voir se dessiner une constellation. Avec la figure morale de Stefan Heym, avec le soutien de l'ex-ministre des finances Lafontaine ayant préféré - prenons ici la version optimiste - démissionner que d'approuver une politique néolibérale, avec l'appui d'un des représentants du très puissant



attac

syndicat IG METAL, essentiel dans l'histoire du mouvement ouvrier allemand, avec le soutien de cette immense construction syndicaliste VER.DI, devenu de facto le plus grand syndicat européen, ce sont les coordonnées d'une certaine idée de la gauche allemande qui soudain se ranimait ! Oui, un nouveau spectre recommence à hanter l'Europe. Et pas seulement l'Europe !

Et quel moment quand le déjà âgé Horst Schmitthener d'IG Metal déclara avec véhémence, alors que la quasi totalité des opinions occidentales et leurs gouvernements trouvent justifiée la guerre de représailles américaines en Afghanistan, que " les bombardements doivent cesser immédiatement ! ". Pour faire place à une action humanitaire. Voilà qui changeait salutairement des circonvolutions sophistiquées des différentes chancelleries... Nouvelle ovation. Et ce n'était pas le moins impressionnant, ce clair accord contre la guerre quand partout ailleurs c'était la coalition de la terreur qui était prônée. Accord sur un désaccord mais qui par sa clarté déterminait bien l'existence d'une communauté politique.

12H, plenum avec Susan George

On notera d'abord l'amusement amical que causa la mise côte à côte sur le podium du coordinateur de ATTAC-Deutschland, ex-68ard barbu et en long cheveux blancs, et, à côté, Susan George dans sa tenue sobre et élégante qui fleurait sa grande bourgeoisie protestante américaine... Sans doute une question de traditions nationales. Et puis - pour reprendre Badiou et contre la théorie de l'intellectuel organique de Gramsci - l'engagement politique n'est pas suturé sur la structuration en classes de la société, il la déborde, il la troue ! (Ou pour le dire autrement : il n'y a pas de rapport sociologiquement privilégié à la vérité militante.)

La contribution de Susan George - en anglais, ce dont elle s'excusa - était elle-aussi plutôt militante que théorique. Elle rappela le scepticisme qu'avait rencontré le mouvement à son commencement, personne ne croyant qu'il pourrait rassembler une large mobilisation autour de thèmes aussi austères, économiques, que la taxe Tobin, les paradis fiscaux etc. C'est pourtant très exactement ce qui est arrivé. Elle annonça que le mouvement n'était plus désormais sur la défensive. Et c'était déjà une victoire. C'est le néolibéralisme qui avait de plus en plus de mal à masquer sa faillite. Il fallait combattre en direction d'un plan Marshall, d'un

programme Keynesien pour le Sud. Il fallait s'unir, chercher tous les alliés possibles qui pensent dans la même direction, les syndicats, les associations, les institutions indépendantes. Arrêter de se combattre les uns les autres alors qu'on combat le même adversaire.

Cependant il est notable que le discours de Susan George est plutôt modéré. Elle rappela malgré toutes les critiques que l'on peut faire à la démocratie parlementaire, que des gens se sont battus et sont morts pour que nous ayons les droits que nous trouvons aujourd'hui évidents. Même s'il faut désormais aller plus loin.

De même, comme on sait, sa position strictement anti-violente. Ce qu'elle argumente d'ailleurs, finement, plutôt de manière stratégique : la violence est contre-productive. Elle donne des arguments aux adversaires du mouvement pour le criminaliser. Même si elle attire l'attention médiatique, les médias ne parlent alors que de la violence et pas des revendications. Il est beaucoup plus efficace symboliquement - dans l'état actuel, médiatique, de la société - d'utiliser la non-violence que la violence. Elle aide à distinguer plus clairement " les bons " des " méchants ".

Un argument par contre plus fondamental : la violence n'est pas démocratique. La démocratie s'arrête là où l'on veut imposer son opinion avec violence. Elle peut comprendre l'impatience, l'ulcération des jeunes quant à l'injustice de l'état actuel du monde mais " democracy is slow but one day you win ". Et puis après tout, il faut s'inscrire dans ce que le mouvement apporte de positivité, du côté de la solidarité et de la liberté. La politique est " quelque chose que tu fais ". Combattre avec patience, avec la joie de savoir que l'on est dans l'Histoire, que l'on fait l'histoire.

Post-scriptum : la réaction de la presse allemande, en des articles plutôt succincts, se concentra quasi exclusivement sur la participation des stars telles Cohn-bendit (en ne rendant d'ailleurs pas compte de l'atmosphère de sa participation...) ou Lafontaine. Ou bien sur la position d'ATTAC quant à la situation internationale. Mais pour le reste, c'est vague... Voilà qui donne toute sa justification au présent compte-rendu !

Cris Mag, Berlin, 24.10.2001

Cet extrait est tiré du travail effectué par Chris Mag et que vous pouvez consulter dans son intégralité sur :



attac

<http://user.berlin.de/~billet.berlinois/attac.htm>

ATTAC Allemagne

<http://www.attac-netzwerk.de/deutschland@attac.org>

Union européenne : « La taxe Tobin ne fait pas recette au Conseil »

Par Pierre Rousset

« L'Hémicycle Europe », organe officieux, est largement distribué aux élus et fonctionnaires du Parlement européen. Il a publié le 28 septembre dernier, dans la rubrique « Coulisses », un article sobrement (sombrement ?) titré « La taxe Tobin ne fait pas recette au Conseil », dans lequel Jean-Pierre Delorme revient sur la rencontre des ministres de l'Economie et des Finances (Ecofin) à Liège.

Des ministres, note le journaliste, « qui n'avaient accepté que du bout des lèvres l'examen de la taxe Tobin ». Les militants d'Attac n'ont pas d'illusion à se faire sur l'étude commanditée auprès d'experts ministériels : de fait, elle « portera essentiellement sur l'analyse des bienfaits de la mondialisation et sur les mesures déjà prises au niveau international pour limiter la volatilité des capitaux. La taxe Tobin ne figure qu'incidemment dans le document et n'a manifestement pas réussi à retenir bien longtemps l'attention des ministres ».

Certes, Isabelle Durant, la vice-première ministre verte du gouvernement belge, avait réclamé que l'Ecofin s'attache sérieusement à cette question. « Mais l'absence totale de défenseurs de la taxe parmi les quinze ministres des Finances a eu raison » de tels souhaits, « relayés sans grand enthousiasme dans le huis clos du Conseil ». Le sujet a donc été renvoyé à la Commission européenne ; et « chacun sait à Bruxelles le peu de sympathie que cette dernière nourrit à l'égard de la taxe Tobin ».

Jean-Pierre Delorme juge que le Conseil Ecofin avait bien d'autres préoccupations, plus pressantes : la lutte contre le financement du terrorisme. Comme si celui-ci était sans rapport avec l'ampleur prise par la spéculation (que la taxe Tobin doit contribuer à limiter) et l'accroissement des inégalités dans le monde (que la taxe Tobin doit aider à réduire). Entre l'urgence anti-terroriste et « la division des socialistes sur le sujet, tant en Belgique qu'en France, le sort de la taxe paraissait scellé d'avance » conclut le journaliste.

On ne peut s'empêcher de faire un lien, au fond pertinent, entre l'article sur la taxe Tobin qui occupe le haut de la « der » du journal et un petit entrefilet, coincé au-dessous et intitulé : « Le FMI ou même la Commission européenne sont-elles des organisations terroristes ? ». Voilà une bonne question, traitée sur le mode humoristique par un fonctionnaire de ladite Commission (un fonctionnaire de conviction économique « libérale bon teint » pas un dangereux révolutionnaire précise le journal, pour qui risquerait de ne pas saisir la plaisanterie).

La Commission européenne vient de proposer aux quinze gouvernements de l'Union une définition « attrape-tout » de ce qui devrait être qualifié de « terroriste » : une infraction « commise intentionnellement (...) contre un ou plusieurs pays, leurs institutions ou leur population, en vue de les menacer et de porter gravement atteinte aux structures politiques, économiques ou sociales de ces pays, ou de les détruire ».

Or, note lors d'un dîner notre anonyme fonctionnaire-libéral-bon teint, « à ce compte-là, la politique du FMI envers la Russie ou, plus récemment, l'Argentine serait hautement terroriste puisqu'elle a consisté à détruire les structures sociales et économiques, voire politiques, de ces pays pour les contraindre à rebâtir ces structures sur de nouvelles bases... Et la Commission n'aurait pas peu contribué à déstabiliser les structures sociales, à coup sûr, mais aussi économiques de plusieurs pays européens ».

Voilà un humour de dîner en ville pour fonctionnaire-libéral-bon teint que les peuples en questions –de Russie ou d'Argentine, plongés dans une terrible crise sociale, et aussi de quelques pays européens– auront bien du mal à goûter. Tant la plaisanterie colle à la réalité.

Pierre Rousset euro.institutions@attac.org

L'unité face à l'alliance.

Par Jean Christophe Chaumeron

Quelque chose est en train de se passer, un événement prend forme et consistance. L'opposition à ce qu'il faut bien appeler un putsch financier s'organise et ses auteurs devront dans les prochaines semaines répondre de leurs actes et responsabilités dans un débat national qu'ils voulaient à tout prix éviter mais que nous allons leur imposer.



attac

Rappelons rapidement les faits. Fin juin, à la veille des vacances, L.Fabius rendait publique la constitution de " l'Alliance ", regroupement dans une holding unique des participations des Caisses d'Epargne et de la Caisse des Dépôts dans la plupart de leurs filiales, notamment CDC-Ixis et ses filiales, cœur de l'intervention financière de la CDC, les actifs immobiliers de C3D (Caisse des Dépôts-Développement), le Crédit Foncier, et les filiales de partenariat entre CDC et les Caisses d'Epargne (Ecureuil-Vie et Ecureuil-Gestion)...

L'objectif est clair, il s'agit de constituer un nouveau groupe financier, de taille européenne et mondiale, et de substituer à une logique de gestion fondée sur des missions d'intérêt général une logique financière banalisée. Ainsi, les deux compères Ch.Milhaud (C. d'Ep.) et D. Lebègue (CDC), après avoir déclaré devant la presse que leur objectif était de faire du " business " précisent le 30 juin, sur " Radio Classique " : " ... nous fonctionnons et nous gérons nos entreprises comme tout dirigeant d'entreprise et nous devons faire nos résultats et donc nous sommes pleinement dans le marché. " Au surplus, dans la même interview les mêmes en rajoutent une couche sur la nécessaire " clarification " de la Poste concernant ses activités financières...premier pas vers la partition et la privatisation.

Tout cela dans le dos de la Nation qui a pourtant placé la Caisse des Dépôts sous la protection et le contrôle du parlement, dans le cadre de sa mission originelle de " Foi Publique ", c'est à dire en clair, sa mission de protection et de garantie de l'Epargne populaire et son utilisation au service de l'intérêt général.

Tout cela, aux antipodes des engagements gouvernementaux de la mise en place d'un " grand pôle financier public " au service de l'intérêt général, engagements pris par D. S-K le 17 mars 1999 devant les parlementaires au moment du vote de la transformation du statut des Caisses d'Epargne.

Face à ces reniements et à cette volonté de banalisation et de privatisation à toute force des dernières institutions publiques de financement de l'intérêt général, la riposte s'organise. L'intersyndicale du secteur semi public, au grand complet, renforcée de l'appui et de l'apport de fédérations postales telles FO-Communication, Sud-PTT, CFTE-PTT, ainsi que des fédérations CGT, FO, CFDT des finances et CGT et CFDT des

banques et secteurs financiers, se met en campagne nationale.

Face au déni de démocratie elle s'adresse aux 36 500 maires de France et aux parlementaires de tous horizons, pour leur faire connaître la situation et prendre position par une pétition nationale.

Elle va publier dans les prochaines semaines un important dossier en direction des salariés, de leurs organisations, des populations et des associations, de la presse et des médias, pour argumenter et vertébrer cette grande campagne nationale.

Elle pourrait d'ici peu organiser un vaste forum associant dans la réflexion et à la construction d'alternatives tous les acteurs concernés.

Contre les casseurs et les privatiseurs, nous sauverons le service public financier. Tous ensemble et au grand jour.

Jean Christophe Chaumeron. CGT Finances.

Allons-nous devoir vendre nos données personnelles ?

Par Marc Laimé

La sauvegarde de notre vie privée à l'heure du développement tentaculaire des réseaux apparaît de plus en plus malaisée. Nous disposons jusqu'à présent d'un droit de propriété sur nos données personnelles. Identité, situation familiale et professionnelle, habitudes de consommation... La loi a réglementé leur utilisation par les administrations et les entreprises. Allons-nous être bientôt conduits à en faire le commerce ? Dans l'univers de l'économie en réseau la collecte d'informations nominatives à des fins de personnalisation ou de ventes de données se développe dans des proportions considérables. Dans ce contexte les particuliers pourraient être prochainement incités à commercialiser eux mêmes leurs données personnelles.

Depuis le 11 septembre dernier l'ensemble des pays occidentaux ont promulgué dans l'urgence de nouvelles lois qui visent à renforcer la surveillance des échanges sur Internet. Le Parlement français doit adopter le 30 octobre un amendement qui impose, notamment, la conservation des données de communication par les fournisseurs d'accès à l'Internet pendant un an. Les organisations qui défendent les libertés individuelles s'élèvent, en France et à l'étranger,



attac

contre ces mesures qualifiées de « liberticides. » Et le Parlement européen vient de rappeler « qu'en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme, et conformément aux arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme, toute forme de surveillance électronique générale ou exploratoire pratiquée à grande échelle est interdite ». Docte hypocrisie.

Des profils par millions

Les avancées technologiques ont considérablement réduit les coûts de collecte et de traitement des données personnelles par les entreprises. Plusieurs types d'acteurs ont développé de très fructueux marchés sur ce créneau. Les géants de la vente par correspondance (VPC), comme les Trois Suisses ou La Redoute, qui revendent leurs fichiers-clients, comportant des millions de « profils », à de nombreuses entreprises. Les détenteurs de « mégabases marketing », élaborées à partir de questionnaires très détaillés, distribués le plus souvent dans les boîtes aux lettres, tels Claritas ou Consodata, qui possèdent des données sur plusieurs dizaines de millions de foyers européens. Les sociétés spécialisées dans la commercialisation des données des annuaires, comme Mediatel (groupe France Telecom), ou GroupAdress. Encore peu ou pas implantées en Europe, mais déjà très actives aux Etats-Unis, d'autres entreprises y commercialisent, en toute légalité, des informations relatives à la solvabilité des particuliers (Equifax, Trans Union, Experian). Enfin, grâce aux spécificités d'Internet, certaines « start-up », et notamment les sites de loterie (Bananalotto), ont collecté en l'espace de deux ou trois ans des millions de profils personnels.

Les grandes sociétés qui commercialisent des fichiers de marketing direct en France revendent une adresse pour un coût qui varie de 0,30 à 2,00 Francs. Il y a encore quelques mois le client d'un site internet marchand était lui « valorisé » jusqu'à 10 000,00 Francs. Une folle cotation découlant des valorisations boursières astronomiques qui ont eu cours jusqu'à l'éclatement de la « bulle » de la nouvelle économie. Les marchés ont fini par sanctionner ces dérives. Mais l'accroissement du pouvoir des consommateurs dans l'économie en réseau conduit aujourd'hui des économistes et des experts du marketing à prédire la prochaine commercialisation de leurs données personnelles par les particuliers.

Hier encore difficilement concevable, cette idée prend corps à l'heure où des masses considérables de données personnelles, jusqu'à présent détenues par la puissance publique, vont elles aussi connaître différentes modalités de commercialisation. Directeur technique de la société californienne PrivacyRight, M. Paul Sholtz défendait donc il y a quelques mois une nouvelle conception de la vie privée, qui s'appuie notamment sur le concept des « coûts de transaction », formulé par M. Ronald Coase, prix Nobel d'économie en 1991.

Un marché inefficace

La réduction considérable du coût de collecte et de traitement des données personnelles par les entreprises, induite par le développement des nouvelles technologies, aurait donné naissance à un marché inefficace, car il introduit une forte asymétrie de l'information entre ses acteurs. Dès lors il s'agirait de reconnaître aux consommateurs un droit de propriété (et de commercialisation) de leurs données personnelles, afin de « rétablir l'efficacité du marché », et de faciliter le développement du commerce électronique.

Certains défenseurs de la vie privée soutiennent cette vision. Affirmant vouloir s'opposer aux modalités les plus intrusives du marketing en ligne, ils soutiennent que les « royalties » versées aux consommateurs qui commercialiseront leurs données induiront un surcoût notable de la production des campagnes de marketing direct. Les entreprises opteraient dès lors pour des modes de communication davantage respectueux de la vie privée, pour des raisons de rentabilité... M. Arnaud Belleil, Directeur marketing de la société française Security.com, chargé de cours à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, enfonce le clou : « Par son inscription à un site Internet, un particulier procure à une entreprise une valeur considérable et ce qu'il obtient en retour est aujourd'hui marginal. Il se retrouve dans la position des populations primitives qui se voyaient offrir de la verroterie en échange de leurs métaux précieux par les explorateurs occidentaux des siècles passés. »

Et de citer les propos de Mme Kathy Daly Jennings, Marketing Vice President de Persona, une société américaine qui commercialise des services de protection de la vie privée. Mme Daly Jennings croit en la solvabilité de ce marché, pour peu que le consommateur soit convenablement rémunéré : « Dans nos études de marché, lorsque l'on demande à des



attac

consommateurs s'ils seraient prêts à communiquer leur numéro de téléphone pour 100 francs, c'est non ! Mais s'il s'agit de 1000 francs, il n'y a plus de problèmes. »

L'effondrement de la « Nouvelle économie » a fait litière des prophéties qui promettaient un avenir radieux à des entreprises dont le financement, fondé sur une gratuité apparente, reposait en fait sur la collecte massive d'informations nominatives destinées à être commercialisées. Mais cette collecte n'a pas pris fin avec la faillite d'innombrables « start-up. » Nous n'en sommes encore qu'aux prémices de la commercialisation massive de nos données personnelles.

Demain le commerce électronique

Les acteurs de l'économie en réseau adoptent aujourd'hui massivement le modèle « payant », pour tenter de commercialiser ce qu'ils offraient hier encore gratuitement (en apparence), au consommateur de services ou de contenus. Les médias vont désormais tenter de vendre leur information à l'internaute. Les grands portails et les fournisseurs d'accès tarifier une foule de prestations hier encore gratuites. Yahoo ! multiplie ainsi depuis quelques mois le lancement de services payants, intitulés « Premium » : courrier électronique ou page personnelle à la capacité de mémoire élargie, services aux entreprises. En attendant l'arrivée prochaine de Pressplay, le service musical d'Universal et de Sony, qui sera distribué sur son réseau. Les annuaires et les moteurs de recherche commercialisent eux aussi le référencement des sites, voire leur positionnement. Les acteurs du marketing et de la publicité entendent bien évidemment profiter de la manne. Sans oublier les entreprises, voire les acteurs institutionnels, qui s'apprêtent à faire payer des services hier encore accessibles gratuitement, y compris dans le monde « physique »...

L'idée que le consommateur puisse bientôt être conduit à commercialiser ses données personnelles prend dès lors tout son sens. Le développement du commerce électronique, « pierre angulaire » de la société de l'information (telle que l'imaginent les « décideurs »), suppose que la sécurité des transactions effectuées sur les réseaux s'améliore considérablement. Aussi un grand nombre de dispositions législatives et réglementaires ont-elles d'ores et déjà été mises en oeuvre dans l'ensemble des pays développés. Elles visent

toutes à garantir une sécurité maximale des transactions électroniques.

Big Brother is checking you...

Les procédures techniques de certification des transactions mobilisent un grand nombre d'acteurs qui élaborent des plate-formes transactionnelles extrêmement sophistiquées, dont l'inviolabilité serait de nature à rassurer le consommateur. Et la question de l'utilisation à des fins commerciales des « données publiques essentielles », comme la certification de l'identité d'un individu, se trouve dès lors posée. Seul l'Etat avait jusqu'à présent, privilège régalién, la capacité de le faire. Mais des « autorités de certification » ou des « tiers de confiance » revendiquent désormais haut et fort la faculté, dans le cadre d'une nouvelle forme de « délégation de service public », d'authentifier par exemple l'identité d'une personne.

Inconcevable ? L'ART (Autorité de Régulation des Télécommunications), a récemment ouvert une consultation autour du projet ENUM. Il s'agit d'un service de regroupement d'identifiant, qui vise à rendre « interopérable » le réseau de communication téléphonique et le réseau Internet. Concrètement, avec un seul numéro de téléphone, on pourra joindre une personne par téléphone, e-mail ou téléphone mobile. Pour M. Arnaud Belleil, Directeur marketing de la société Security.com : « si le particulier se voit reconnaître la maîtrise des données qui y figure et la définition des habilitations d'accès, ce type de service devrait leur permettre d'acquérir une totale maîtrise de leur "joignabilité". (...) Une fois l'architecture en place, il ne semble pas impossible d'ajouter à l'ensemble des coordonnées d'une personne d'autres informations, telles que le numéro de carte bancaire, son numéro de sécurité sociale, etc. Enum deviendrait alors une alternative crédible à Passport (Microsoft nda). Pour autant le rythme auquel travaillent en général les instances en charge des questions de réglementation au sein du monde des télécommunications peut laisser craindre qu'Enum arrivera un peu tard, c'est-à-dire bien après Microsoft et AOL. »

L'éventualité de voir des particuliers commercialiser eux mêmes leurs données personnelles n'emporte pas encore l'adhésion des acteurs concernés. Les sociétés de marketing direct y sont bien sur très réticentes. Les différentes autorités compétentes en matière de protection de la vie privée, comme la CNIL en France, répugnent tout autant à



attac

s'engager dans cette voie. « Un droit de propriété peut être vendu, mais les droits de l'homme ne peuvent jamais faire l'objet de transactions », souligne ainsi Mme Margaret-Jane Radin, professeur de droit à Stanford. Les juristes combattront très probablement une forme de régulation économique de la « privacy » qui les priverait de leur monopole actuel sur ces questions.

Nouvelles inégalités

Toutefois, le spectre d'une société dans laquelle les plus démunis seraient contraints de vendre leur intimité ne relève plus aujourd'hui de la science-fiction. A l'opposé, les plus riches pourront se donner les moyens de protéger leur vie privée. Il apparaît en fait de plus en plus clairement qu'il va nous devenir quasiment impossible de nous assurer matériellement, dans l'univers des réseaux, qu'il n'est pas fait un usage commercial indésirable de nos données personnelles les plus intimes.

Nous allons donc très probablement être invités dans un avenir proche à définir les modalités selon lesquelles nous accorderons un « droit d'accès » à ces données à des tiers. Le 22 mai dernier le co-fondateur et Vice-Président de la société américaine Zero-Knowledge, M. Austin Hill, présentait dans les colonnes du magazine Business Wire son nouveau produit. Il s'agit d'un progiciel de PRM (« Privacy Right Management »). Ou gestion des droits à la protection de la vie privée. A l'image des logiciels de DRM (« Digital Right Management »), que les grandes multinationales de la musique et de l'image développent aux fins de s'opposer au piratage des disques et des films, les logiciels de PRM visent à s'opposer à l'usage non autorisé de données personnelles.

Le débat ne fait que commencer. Il promet d'être mouvementé. Mme Jason Cattlet, avocate américaine spécialisée dans la protection de la vie privée s'offusquait ainsi au mois d'août dernier de l'asymétrie entre les prétentions des multinationales à s'approprier l'entier bénéfice de la commercialisation des produits et des services qu'elles distribuent, et le dénuement du citoyen face aux stratégies marketing des mêmes entreprises : « Quant un particulier distribue un logiciel sans l'autorisation de l'entreprise, c'est un piratage. Quand une entreprise distribue les données personnelles d'un particulier sans son autorisation, pourquoi est-il uniquement question de partage ? »

Comment protéger les données personnelles ?

Lors de la prochaine Trusted Computing Conference qui se tiendra à Mountain View en Californie au début du mois de novembre, tous les acteurs du monde de l'informatique et de l'Internet vont examiner l'idée de créer un organisme international indépendant pour gérer la circulation et la protection des données privées sur Internet.

Depuis 1997, les grandes firmes informatiques américaines ont développé, sous l'égide du W3C (World Wide Web Consortium), un standard dit P3P (Platform for Privacy Preference) pour encadrer la réutilisation par les sites des profils électroniques des internautes. Les technologies Passport (Microsoft), Magic Carpet (AOL) ou Liberty Alliance (Sun Microsystems) sont les premières applications industrielles du P3P. Elles organisent l'échange automatique des données personnelles sur le web, en fonction du consentement de l'internaute.

Ces technologies veulent éviter l'inconvénient de l'enregistrement à répétition et offrir à l'utilisateur la possibilité de définir par lui-même le niveau de protection sur ses données privées. « Notre application "Passport" ne centralise plus le stockage des profils électroniques », affirme-t-on désormais chez Microsoft. Le numéro de la carte de paiement restera dans les serveurs de la banque de l'internaute, auxquels Passport compte désormais s'ouvrir. Idem pour les données administratives. Dans l'hypothèse d'un accord avec l'État, c'est le service public qui conserverait les informations privées. « L'étape suivante est donc de confier à un tiers indépendant la gestion des tables de pointeurs qui réalisent le croisement de données », affirme-t-on chez Microsoft. Ce sont donc ces nouveaux carrefours de l'identité personnelle que les industriels sont désormais prêts à confier à un organisme de tutelle.

En France, le gouvernement a prévu de lancer à l'occasion d'un prochain Conseil interministériel pour la société de l'information (Cisi), une consultation sur l'utilisation de ces nouvelles technologies de protection de la vie privée.

« L'état civil est du ressort du ministère de la Justice. On pourrait très bien considérer que la circulation des données personnelles sur internet est de prérogative régaliennne, comme le droit à la sécurité ou à l'identité personnelle », explique-t-on à Matignon, peu disposé à laisser aux industriels la gestion des informations privées. Le débat portera notamment sur un projet de « coffre-fort électronique », qui vise à



attac

donner à chaque citoyen le contrôle de l'utilisation par l'administration de ses données nominatives. Annoncé par Michel Sapin fin août 2001 à Hourtin, il ne se limiterait pas à favoriser la mise en oeuvre de l'administration en ligne. Mais permettrait également de sécuriser le commerce en ligne. Et, volens nolens, est supposé garantir de façon effective les droits reconnus aux citoyens européens en matière de protection de la vie privée...

Au Royaume-Uni, un projet identique a été lancé par Tony Blair en janvier sous le nom de « government gateway ». Les Britanniques ont moins de scrupules que les Français : le support technique sera assuré par Passport de Microsoft. « Les technologies de protection de la vie privée ne peuvent pas être employées sans un débat préalable à leur légitimité », considère-t-on en France. A suivre...

Mar Laimé. Mercredi 24 octobre 2001.
Publié en collaboration avec Uzine.net
<http://www.uzine.net/article1198.html>

Les promesses de Cleveland

Par Njoki Njoroge Njehu et Soren Ambrose

Nous étions à Cleveland du 7 au 9 septembre, à l'occasion de la conférence annuelle de Jobs with Justice, une coalition américaine de syndicalistes ouvriers, d'organisations religieuses et de représentants des communautés qui collabore étroitement avec le réseau 50 Years Is Enough depuis la mobilisation d'avril 2000 en contrepoin de la réunion du FMI et de la Banque mondiale. La conférence rassemblait presque un millier de personnes, venues de tous les Etats-Unis, ainsi que quelques militants internationaux. Ont notamment participé Jonah Gokova, de la Coalition zimbabwéenne sur la dette et le développement, Molly Dhlamini, du Syndicat étudiant pour l'action chrétienne en Afrique du Sud, et Harry Clerveau de la Fédération des syndicats haïtiens de l'électricité.

Jobs with Justice est devenu le principal point de rencontre des messages du mouvement contre la mondialisation des entreprises et des mouvements nationaux pour le droit des syndicats et pour un salaire minimum, contre les privatisations et la cupidité des entreprises. Chaque conférences nationale de Jobs with Justice témoigne de la renaissance du rôle des travailleurs dans la gauche et de celui de l'AFL-CIO qui adopte des positions plus radicales et fait preuve d'une plus grande solidarité

internationale.

Le principal sujet de la conférence, qui a été énormément abordé, était la préparation de la prochaine mobilisation à l'occasion de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Washington. Nous sommes repartis de Cleveland gonflés d'un nouvel optimisme, avec l'impression non seulement que la mobilisation de cet automne ne se contenterait pas de sensibiliser le public sur la mondialisation des entreprises à des niveaux sans précédent ni de recueillir une plus grande attention dans les médias, mais que nous obtiendrions peut-être également des modifications concrètes de la manière dont le FMI et la Banque mondiale agissent et, par voie de conséquence, de la structure même de l'économie mondiale.

Une donne subitement bouleversée

Moins de deux jours après notre retour, comme le reste du monde, nous assistions sur notre écran de télévision aux attentats du World Trade Center et du Pentagone. Pour nous, comme pour de nombreux Kenyans et Tanzaniens, il s'agissait d'une terrible réminiscence des attentats de Nairobi et de Dar es Salaam d'août 1998. Nous revivions en direct le spectacle des flammes, des blessés en sang, surtout dans le centre de Nairobi, et des sauveteurs organisant des secours de fortune.

Il est inutile de répéter que les événements du 11 septembre ont modifié le monde. Ils sont récents et beaucoup d'entre nous, terrifiés, assistaient pour la première fois à un événement historique mondial et à un acte si barbare qu'on se serait cru en pleine hallucination ou dans un film d'horreur. Il n'est donc pas étonnant que ces événements nous reviennent constamment à la mémoire.

A mesure que nous prenions conscience des nouvelles réalités et que nous les comparions à la situation antérieure, nous pensions que le FMI et la Banque mondiale annuleraient à coup sûr leur réunion. Ils l'avaient déjà énormément écourtée et il paraissait évident que l'idée d'une bataille de relations publiques vouée à l'échec ne les tentaient guère. Les réunions ne représentent guère plus qu'un cérémonial obligatoire. Pourquoi ne pas sauter sur l'occasion qui se présentait soudain et éviter par la même occasion de nombreux écueils ?

C'est le Ministère des finances américain qui accueille traditionnellement les réunions du FMI et de la Banque mondiale et il fallut un certain



attac

temps avant que l'évidente décision ne soit officialisée. Pendant ce temps, avec d'autres organisateurs et dans le cadre de différentes coalitions, surtout à Washington, nous nous demandions que faire, face à ces événements et que faire des activités que nous préparions depuis des mois. Dans le réseau 50 Years Is Enough, nous avons une mission et une portée bien définies, excluant de tourner nos actions vers, disons, l'anti-militarisme et il était clairement impossible et hors de propos d'exprimer notre critique des institutions financières internationales après une telle catastrophe. Trois séminaires se déplaçant dans 25 villes et plus de 70 événements étaient déjà en route et celui consacré à " La fin de l'apartheid mondial ", prévu pour la fin du mois à Washington, prenait forme. La plupart des villes accueillant les séminaires souhaitaient clairement continuer et nos camarades d'Haïti, du Panama, d'Inde, des Philippines, d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, de Tanzanie et du Brésil étaient de leur avis.

Malgré tout ce qui a été dit et écrit, il est encore impossible de connaître la signification réelle ou définitive des événements du 11 septembre. On peut cependant en conclure que le mythe de l'" exception américaine " a pris fin, laissant place au sentiment que les Etats-Unis sont un pays comme les autres, exposé lui aussi à la colère et à la violence. Les événements les plus proches, et peut-être les plus récents, dont la signification est comparable à ceux du 11 septembre, sont l'utilisation de la bombe atomique à Hiroshima et Nagasaki en août 1945. Ces attaques nucléaires ont peut-être mis fin à la guerre mondiale, mais elles ont également annoncé le début d'une nouvelle ère politique, celle de la guerre froide, caractérisée par une grande paranoïa, par un immense gâchis des ressources au profit de la technologie militaire, par la proclamation du bien contre le mal, par le recours fréquent au patriotisme et à la sécurité afin de couvrir l'utilisation grossièrement abusive des pouvoirs de coercition et d'investigation du gouvernement et par la subordination des principes de démocratie et de justice aux impératifs de la dynamique du pouvoir géopolitique, selon lesquels tout conflit devenait rapidement une guerre USA/URSS par procuration.

Le 11 septembre aurait pu marquer le début d'une nouvelle guerre froide, au moins par la manière dont les valeurs et les faits sont dénaturés. Nous pourrions entrer dans une ère où les principes établis des pays riches sont encore plus en contradiction avec leur attitude. De la chute du mur de Berlin à ce jour, l'écart

entre le discours officiel et la réalité a été considérable, mais ce discours a au moins fourni une occasion à l'opposition de mettre au grand jour l'hypocrisie des institutions qui prétendent aider les pauvres et donnent en fait la priorité à la sauvegarde des profits des entreprises.

Le gouvernement américain, le FMI et la Banque mondiale ont d'ores et déjà évoqué ouvertement l'utilisation des ressources de ces institutions afin de récompenser les pays, comme le Pakistan, pour leur coopération avec les Etats-Unis et le refus d'octroyer des fonds à ceux qui ne se joindraient pas à la coalition américaine. Une telle utilisation des institutions financières internationales comme instruments des exigences politiques américaines dure depuis des décennies, mais depuis la fin de la guerre froide, le fait n'est plus reconnu publiquement, ce qui a considérablement restreint l'inclination du gouvernement américain à utiliser les institutions à ses propres fins.

Si les Etats-Unis devaient connaître un tel contexte politique, les priorités de l'organisation du mouvement pour la justice mondiale devraient certainement être revues. Le dialogue avec le FMI et la Banque mondiale, un exercice que le réseau 50 Years Is Enough trouve généralement peu concluant, deviendrait alors inutile, puisque les impératifs politiques pèseraient dans la balance bien plus lourd que les priorités humanitaires ou de développement. Les mobilisations de masse du type de celles que nous préparons pour la dernière semaine de septembre seraient plus difficiles à organiser, les autorités ne se préoccupant pas du tout de la sauvegarde des droits constitutionnels.

Si ces prévisions se réalisent, nous pensons que notre tâche consistera davantage à organiser les individus et à informer au niveau local, afin que chacun perçoive le lien entre sa situation économique et la structure perverse de l'économie mondiale. C'est précisément le type de tâche que Jobs with Justice nous aide à accomplir. Nous encouragerons également le Congrès à poursuivre sa remise en cause des institutions et les médias à continuer d'exposer la dynamique du pouvoir soutenant le système économique mondial. La collaboration des militants américains et des forces progressistes des pays du sud sera encore plus nécessaire, du point de vue des questions liées au FMI et à la Banque mondiale et de celui de la politique globale américaine.

Au séminaire " La fin de l'apartheid mondial ", organisé du 27 au 29 septembre par le réseau



attac

50 Years Is Enough, Essential Action, le Centre pour la justice économique et World Bank Bond Boycott, Global Exchange et le réseau Jubilee USA, d'éminents militants africains, sud-américains, antillais, asiatiques, européens et nord-américains ont abordé les problèmes à venir et les perspectives dans le nouveau contexte politique. Focus on the Global South, membre du Conseil Sud du réseau 50 Years Is Enough implanté à Bangkok, Mumbai (Bombay) et Manille, a déjà proposé l'organisation d'une rencontre stratégique internationale dans un mois environ, une fois que la nouvelle donne politique sera plus claire. Les organisations internationales présentes à Washington pour le séminaire ont envisagé la possibilité d'inclure cette rencontre à la réunion préparatoire au Forum social mondial, réunion qui se tiendra à Dakar fin octobre. Elles contacteront prochainement les organisateurs à ce sujet.

Ce qui aurait dû se passer

La mobilisation prévue à Washington du 23 septembre au 3 octobre 2001 aurait attiré davantage de participants que les manifestations d'avril 2000, qui comptaient déjà 20 000 à 30 000 personnes. La police de Washington, gonflant l'importance de l'événement, prétendait attendre plus de 100 000 manifestants, un chiffre qu'aucun des organisateurs de Mobilization for Global Justice, la coalition locale coordonnant la plupart des événements, n'avait avancé.

L'engagement de l'AFL-CIO explique en partie pourquoi la participation aurait dû être plus importante cette année qu'en avril 2000. L'année dernière, l'AFL-CIO n'a adhéré au mouvement que dans les derniers jours, ce qui a limité les ressources qu'elle a pu y consacrer. Cette année en revanche, elle a participé tout l'été à la préparation, elle a consacré des ressources importantes et du temps à la manifestation. Mobilization for Global Justice a en outre collaboré plus étroitement avec les communautés religieuses et a, avec le réseau 50 Years Is Enough, organisé un service religieux le samedi 29 septembre au soir. La manifestation a été annulée, mais le service religieux a été maintenu, abandonnant le thème initial consacré au FMI et à la Banque mondiale au profit des questions de violence, économique entre autres.

Nous avons disposé cette année de plus de temps qu'en avril 2000 pour l'organisation des événements consacrés à l'information et nous avons donc pu participer à la préparation de trois conférences dans toute la partie est des

Etats-Unis, avec l'intervention dans chacune d'elles de deux ou trois orateurs des pays du sud. " La fin de l'apartheid mondial : séminaire pour une action sur la Banque mondiale et le FMI " a également eu lieu, avec un programme légèrement modifié et écourté à cause des annulations des intervenants dans l'incapacité de trouver un billet d'avion depuis les pays du sud. Mais, avec quelque soixante interventions, les excellents orateurs ne manquaient pas.

La semaine d'actions, beaucoup plus diversifiée que l'année dernière, devait démarrer par une manifestation pour le droit des immigrés devant le Capitole le 25 septembre. L'événement a dû être reporté. Les jours suivants, devaient avoir lieu une " marche pour l'énergie propre " (dénonçant le soutien de la Banque mondiale aux projets d'exploitation des sources d'énergie fossile), une série d'actions ouvrières visant les détaillants qui commercialisent les produits issus des sweatshops, mais également Taco Bell (l'un des plus grands négociants en tomates provenant des exploitations anti-syndicats de Floride) et l'un des principaux empires du stationnement de la ville (qui cherche à refuser un salaire décent et les droits syndicaux aux travailleurs immigrés fuyant l'ajustement structurel qui sévit en Ethiopie, en Erythrée et en Amérique centrale), une manifestation visant Citicorp, considérée comme la société financière la plus nuisible du monde, et une manifestation contre la militarisation de l'Amérique latine.

Le FMI et la Banque mondiale ont beaucoup plus pris nos actions en considération que l'année dernière. Au cours de l'été, ils ont annoncé leur décision de ne pas tenir leur réunion dans le plus grand hôtel de Washington accueillant les conférences (le Marriott Wardman Park), comme ils le font habituellement, mais dans leurs propres locaux du centre ville. Ils justifiaient leur décision par les appréhensions des riverains devant la foule et les troubles éventuels, mais ces mêmes riverains sont au moins aussi dérangés par l'affluence annuelle de limousines dans leur quartier, dont ils se plaignent d'ailleurs depuis des années. La police de Washington déploya de gros efforts pour dépeindre les manifestants comme une foule de jeunes gens indisciplinés, violents et ignorants. Cette campagne, démentie par les faits, encourageait les médias à se consacrer uniquement à la question de la violence, bien que les reporters présents à Washington l'année dernière au moment des manifestations d'avril savaient qu'il n'y avait eu alors aucun incident dû à la violence des manifestants. Lorsque la police annonça en août son intention probable d'élever une barrière



attac

de 2,75 mètres autour du FMI, de la Banque mondiale, de la Maison Blanche et du Ministère des finances, le réseau 50 Years Is Enough se joignit à d'autres organisations pour leur intenter un procès afin de préserver le droit de se réunir et de manifester efficacement (c'est-à-dire en étant vus et entendus des personnes visées), conformément à la Constitution américaine.

En réponse aux rumeurs de violence propagées par la police et aux quelque 50 millions de dollars (finalement réduits à 29 millions) exigés des autorités fédérales pour assurer la sécurité, les institutions décidèrent de tenir leur réunion en deux jours, ce qui ne joua pas en faveur de leur transparence.

Le réseau 50 Years Is Enough se joignit à Global Exchange, Jobs with Justice et Essential Action afin de lancer un défi aux institutions par un débat public, un événement facile à organiser en avril 2000, mais qui s'avéra plus compliqué cette année. Le FMI et la Banque mondiale prirent une décision inhabituelle en répondant par une lettre commune publiée sur leur site Internet respectif, ce qui attira brièvement l'attention des médias et nous valut la première page du Financial Times. Mais nous ne purent jamais organiser le débat à proprement parler et nous sommes toujours dans l'expectative. Nous voulons que ce débat, et d'autres, ait lieu prochainement en public.

La couverture médiatique était globalement plus importante que l'année dernière, ou tout au moins, elle fut plus précoce. Certains médias se consacrèrent à nos problèmes (ajustement structurel, transparence des institutions, annulation de la dette, etc.). Si nous avons réussi à détourner certains reporters de la fameuse question de la violence, nous le devons en grande partie au fait que la coalition organisatrice, Mobilization for Global Justice, accepta de s'en tenir à quatre revendications à présenter aux institutions, largement inspirées de la liste des huit demandes du réseau 50 Years Is Enough, déterminées au terme de plusieurs mois de consultation avec les membres du Conseil Sud. Ces revendications étaient l'exigence de l'annulation totale de la dette, la fin des programmes d'ajustement structurel, l'ouverture des réunions du Conseil d'administration aux médias et au public et la fin du soutien aux projets écologiquement et socialement nuisibles. Avant les attentats, nous avons été interviewés et cités par le Washington Post, le New York Times, NBC, le Financial Times, le Boston Globe, la BBC, Institutional

Investor, L.A. Weekly, O Estado do São Paulo et de nombreuses autres émissions de radio et de télévision à travers tous les Etats-Unis. Le 11 septembre, le Financial Times publia d'ailleurs le premier d'une série d'articles sur le mouvement international pour la justice économique et Soren servit à cette occasion de porte-drapeau pour montrer que le mouvement était devenu un phénomène courant et qu'il n'était plus marginal. La publication de la suite de cette série d'articles fut malheureusement reportée à une date indéterminée.

En réaction à toute l'attention suscitée par notre action, le chef du bureau des Relations extérieures du FMI décida de passer à l'offensive. Thomas Dawson répondit à un courrier de Soren publié dans le Washington Post, qui donnait les détails des sommes que le FMI et la Banque mondiale devraient verser à l'Etat s'ils étaient imposés comme des sociétés commerciales ordinaires. Dawson lui reprocha sa " malhonnêteté " car il n'insistait pas franchement sur ses liens avec le réseau 50 Years Is Enough (l'une des organisations ostensiblement à l'origine de ces dépenses). Une semaine plus tard, il réitérait son attaque contre Soren sur le même motif, mais à l'occasion d'un point de presse cette fois. Il réserva cependant ses propos les plus durs à Robert Naiman, l'un des membres du comité directeur de 50 Years Is Enough. Il accusa même son employeur, le Centre de recherche économique et politique (CEPR), d'avoir volé son nom à une organisation britannique ! Le fait que le FMI ait choisi de répondre aux études du CEPR qui démontrent l'échec des politiques mondialistes en s'attaquant à son nom et qu'il ait opposé à l'argument du réseau 50 Years Is Enough selon lequel les institutions devraient payer des impôts à la ville qui les accueille le manque de savoir-vivre de Soren, nous montrait clairement que les institutions étaient passées à la défensive.

Une victoire au Congrès qui nous met le vent en poupe

Les événements du 11 septembre ont mis un frein, au moins aux Etats-Unis, au dynamisme que le mouvement pour la justice mondiale avait créé par des manifestations à travers le monde entier, mais nous avons toutes les raisons de penser que notre message a suffisamment imprégné les institutions elles-mêmes, les commentateurs de la presse et les parlements du monde entier, pour ne plus faire marche arrière. La première preuve tangible que l'esprit d'unité qui a fait la une des journaux ne se propagea pas au FMI ni à la Banque mondiale apparut le



attac

vendredi 21 septembre. Le sous-comité de la Chambre des députés sur la politique monétaire internationale se réunissait ce jour-là. Il approuva par une large majorité une loi exigeant des banques régionales de développement (substituts et fidèles répliques de la Banque mondiale) qu'elles diffusent plus d'informations, plus tôt et à un public plus large que ce que la Banque mondiale avait annoncé au début du mois au sujet de ses nouvelles pratiques sur la divulgation des informations.

Le Congrès ne peut pas modifier seul le règlement des banques et il ne s'agit là que d'un projet de loi. L'idée est néanmoins clairement soutenue à la fois par les Démocrates et par les Républicains et il semble qu'une modification substantielle des institutions rencontre un écho favorable. Le projet de loi exige en outre des institutions qu'elles ouvrent les réunions de leur Conseil d'administration aux médias et au public, ce qui aurait été impensable il y a seulement un an. Cet événement doit clairement alerter la Banque mondiale sur la possibilité, et même la probabilité, que des exigences comparables lui soient imposées la prochaine fois qu'elle demande à être financée par les Etats-Unis. Le projet de loi marque également un progrès important en s'appuyant sur notre victoire de l'année dernière, puisqu'il demande aux Etats-Unis de s'opposer au paiement des services publics de base, tels que soins de santé et éducation, par les individus les plus pauvres des pays les plus pauvres. Le Ministère des finances a ouvert une brèche dans le texte adopté l'année dernière, qui visait à échapper à la mise en œuvre de cette disposition et dont une coalition des membres démocrates et républicains du Congrès a modifié la formulation.

Enfin, l'amendement proposé par la Républicaine Barbara Lee (qui a récemment connu une certaine notoriété en étant le seul membre du Congrès à s'opposer à la demande de " chèque en blanc " du président Bush pour employer la force militaire) afin d'exiger des Etats-Unis qu'ils refusent les projets des banques régionales de développement comprenant tout barrage non conforme aux recommandations de la Commission mondiale sur les barrages, un éminent panel formé en partie par la Banque mondiale et composé de directeurs de sociétés. Contre toute attente, la Commission suggéra de manière ferme et significative de restreindre les grands barrages et de ne les construire que sous des conditions très spécifiques. Après avoir publié son rapport, la Banque mondiale annonça qu'elle ne se soumettrait pas aux conclusions de

la Commission. L'amendement de Barbara Lee fut voté, après avoir été quelque peu " édulcoré ". Malgré ces modifications, ce projet de loi, s'il est adopté, permettra de restreindre de manière inédite, au nom de l'environnement, les prêts au développement. Cette disposition constitue un autre signe qui devrait alerter la Banque mondiale.

En guise de conclusion

Tout au long de l'organisation de la mobilisation de septembre et au pire moment de l'émoi causé par les attentats du 11 septembre, la volonté de continuer ne nous a jamais abandonnés.

Nous savons que, selon les estimations de l'UNICEF, 19 000 enfants meurent encore tous les jours de maladies pour lesquelles prévention et traitement existent. Nous savons que la destruction de l'environnement s'accroît quotidiennement au bénéfice de profits rapides réalisés par les sociétés. Nous savons que le service de la dette et que les programmes d'austérité qui l'accompagnent continuent de priver des millions de personnes des services publics de base, de moyens d'existence durables, des droits du travail et de leur dignité. Nous savons enfin que l'engagement pour une justice mondiale n'est pas parvenu à ses fins, que la soif d'une justice mondiale n'a pas été étanchée, ni aux Etats-Unis, ni ailleurs. Les Américains conçoivent désormais mieux le sens et la valeur de la solidarité.

De la même manière que les citoyens du monde entier leur ont offert leur solidarité inconditionnelle (malgré tout le mal que les entreprises et le gouvernement américains ont fait), nous pensons qu'en retour, les Américains sont prêts à témoigner plus facilement leur solidarité aux autres. Ils se sentent plus vulnérables que jamais, surtout ceux des classes les plus privilégiées, et se rendent peut-être davantage compte de ce que vivre dans l'insécurité signifie. Aux Etats-Unis, nous pouvons, et nous devons, développer notre capacité à considérer les personnes non pas comme le reflet de tel ou tel gouvernement ni comme une donnée démographique, mais comme des individus.

Nous avons l'occasion de réfléchir en toute honnêteté à l'injustice de l'économie mondiale, à notre implication dans un tel système et à ce que nous pouvons faire pour que ce monde soit moins injuste et moins insensé. Les militants américains doivent également prendre le temps



attac

de repenser leur place dans le mouvement mondial pour la justice économique. Notre rôle va, dans un premier temps, moins consister à attirer l'attention et à davantage soutenir le mouvement dans les autres pays, surtout les militants des pays du sud. Le mouvement pour la justice globale, qui avait gagné en dynamisme par le biais de manifestations, du lobbying et de l'organisation des communautés de base, n'est pas mort le 11 septembre. Il est entré dans une nouvelle histoire, que nous devons écrire au

prix d'immenses efforts, pour que les progrès éventuels auxquels nous assistons actuellement ne soit pas sacrifiés à l'autel de la guerre et de la violence qui nous menacent.

Njoki Njoroge Njehu et Soren Ambrose, du réseau 50 Years Is Enough

Traduction : Sylvie Guillocheau, traductrice bénévole coordinat@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Vendredi 26: AUSTRIA: SALZBURG / FRANCE: BERNAY – LYON / ITALIA: RIVA TRIGOSO / SVERIGE: STOCKHOLM

Samedi 27: AUSTRIA: SALZBURG / BELGIQUE: CHARLEROI / FRANCE: PARIS 11 – TOURNON / ITALIA : RIVA TRIGOSO – ANZIO – GENOVA / SVERIGE: GA - ARVIKA

Dimanche 28: FRANCE: PARIS 11 – LILLE / IRELAND: DUBLIN / ITALIA: BOLOGNA – ROMA (NETTUNO)

Lundi 29: FRANCE: MARTIGUES – LA ROCHELLE / ITALIA : BOLOGNA / SVERIGE: STOCKHOLM

Mardi 30: DEUTSCHLAND: BAD HERRENALB / ESPANA: MADRID / FRANCE: LAVAL / SUISSE: LAUSANNE / SVERIGE: OREBRO